

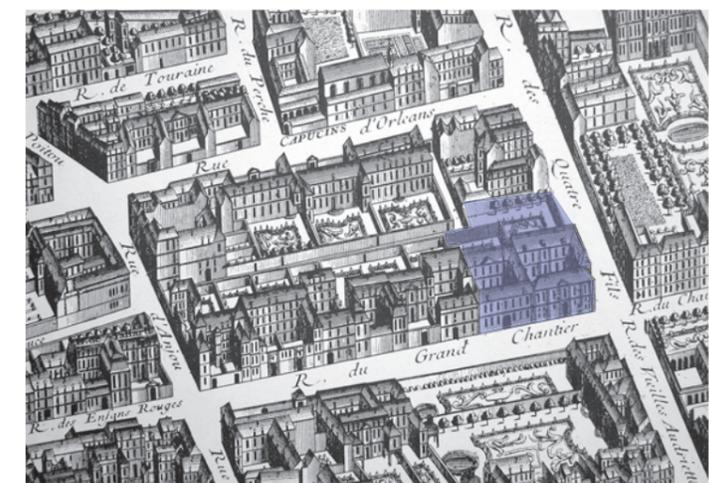


LIMITES ET ALEAS DU RETOUR VERS LE PASSE

PAR JEAN-FRANÇOIS CABESTAN

Installée depuis 1967 à l'hôtel de Guénégaud, la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature a mis sur pied un programme d'extension important, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence parisienne Jouve, Sazerat et Vignaud. Outre le musée bien connu du public, dont les collections sont réparties dans les étages, l'institution abrite un club aristocratiquement logé au rez-de-chaussée du bâtiment – entre cour

et jardin – tandis que des sous-sols voûtés s'offrent à l'organisation d'événements culturels. Mitoyen de cette première construction due à François Mansart, l'hôtel de Montgelas s'était de longue date attiré les convoitises de son voisin. D'une architecture de qualité, il semble que sa paternité puisse être attribuée au célèbre petit-neveu du grand maître, Jules Hardouin-Mansart.



L'ablation du second œuvre et l'examen du plan de Turgot rendent compte du potentiel de l'hôtel mis à nu et de ses transparences. De l'épaisseur minimale de chacun des corps de logis et de l'extraordinaire développé de façade résulte l'incertitude qu'éprouve le visiteur quant à l'identification des dedans et des dehors.

A la suite de négociations longues négociations, une cession de la demeure, détenue par la Guilde des Orfèvres, est finalement intervenue en faveur de la Fondation. Si l'écrêtement de surélévations tardives et l'enfouissement d'un auditorium sous les pavés de la cour d'honneur rappellent le cas de l'hôtel de Saint-Aignan (2), ces opérations s'enrichissent, rue des Archives, du principe de la fusion des deux parcelles mitoyennes. L'échelle de la réflexion dépassait sans doute l'enveloppe des seuls bâtiments, mais les préoccupations de la maîtrise d'œuvre n'en ont pas moins été dominées par un type d'attitude où se reconnaît la retenue caractéristique du service des Monuments historiques. Si des conditions de mitoyenneté devenues désastreuses et un état de déshérence consommé préchaient en faveur d'une requalification attentive d'un édifice particulièrement meurtri, force est de reconnaître que rien n'a pu être entrepris dans ce sens. Avec l'adhésion inconditionnelle d'une maîtrise d'ouvrage éprise de mises en œuvre traditionnelles et grâce à l'alibi d'une conformité à ce qui se pratique de longue date dans le Marais, l'extension de la Maison de la Chasse et de la Nature se réalise dans un refus de prise en considération des vicissitudes et des transformations qui se sont succédé dans le temps, c'est-à-dire dans une ignorance volontaire de tout ce qui constitue la réalité des tissus anciens dans leur état actuel.

Audaces du passé

Si le principe d'une extension par annexion remonte aux origines du foncier, et trouve sa justification dans l'importance des collections et le volume des activités de la Fondation, il est vrai que le cadre actuel de la production architecturale dans les quartiers anciens, et plus particulièrement dans

le Marais, constitue une entrave sérieuse à la conduite raisonnée d'une telle opération. Parallèlement, si l'on s'attarde à tirer un parti réel des enseignements de l'histoire, il apparaît que cette architecture aristocratique à laquelle il s'agit de se confronter se caractérise pourtant bel et bien par les bouleversements, les regroupements parcellaires, qui ont autrefois engendré des situations de projet, d'invention et de reconstitution architecturale. Les aléas, les accidents, et les mécomptes représentent même une composante indissociable des stratégies auxquelles se sont mesurés nombre de commanditaires. Sans doute n'a-t-il pas été suffisamment constaté à quel point des circonstances apparemment fortuites présidaient à l'émergence de créations dont l'intérêt réside aussi dans l'art et la manière dont les complexités inhérentes aux données contextuelles ont été résolues, et, souvent, dépassées. Pour incarner l'ordre et la symétrie de l'architecture française la plus convenue, Blondel n'en remarque pas moins au milieu du XVIII^e siècle que les difficultés liées à la géométrie du terrain sont fécondes, et, pour le praticien, à l'origine de « formes ingénieuses qu'un terrain plus régulier ne lui auroit peut-être pas fait naître » (3). Dans la demeure des Beauvais, récemment restaurée, la synthèse entre une manipulation foncière inaboutie, l'ambition d'un programme courtoisanesque et le génie de Le Pautre a engendré une transcendance exemplaire de la maison parisienne, une adaptation éblouissante du palais italien à l'une des artères les plus en vue de la capitale du début du règne de Louis XIV. Toujours dans le registre de l'hôtel parisien, c'est semblablement de l'élargissement réfléchi d'une maille parcellaire trop ténue qu'est résulté le caractère éminemment novateur de deux édifices majeurs de la carrière de Ledoux, l'hôtel d'Hallwyll et l'hôtel d'Uzès. Outre les différents morceaux de bravoure qui firent la célébrité de cette dernière construction, la tentative de recentrement de la composition côté jardin a donné lieu à la toute première adaptation du portique palladien d'ordre colossal au linéaire d'une longue façade aristocratique.

Prudences d'aujourd'hui

En 2005, la marge de manœuvre dont bénéficient les maîtres d'œuvre qui interviennent dans la ville historique est devenue très faible. Cet instrument de protection que constitue le PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais) est une arme qui, pour n'empêcher aucunement une mutation profonde des tissus anciens n'en bride pas moins totalement toute velléité d'inscription du patrimoine dans une problématique architecturale

Plan Vasserot, 1810-1836.



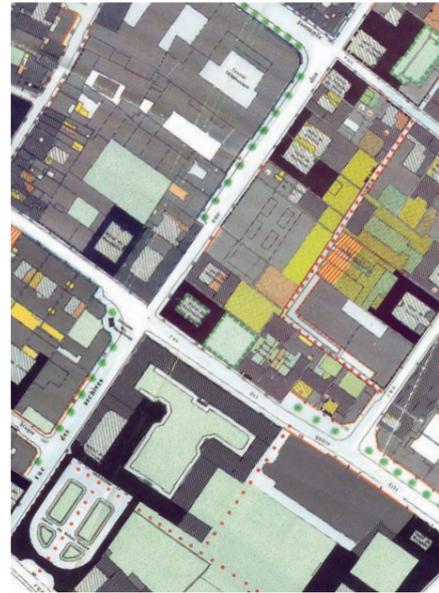
Parcellaire, 1979.



La confrontation des parcellaires fait apercevoir la ruine du système que reflète encore le plan de Vasserot. Le PSMV (plan

de sauvegarde et de mise en valeur du Marais) est un document d'ordre prescriptif, qui, selon leur intérêt historique relatif,

PSMV, 1980.



prêche en faveur de la conservation ou de la destruction des édifices. S'il porte un jugement de valeur définitif sur

l'existant, le PSMV ne s'interroge aucunement sur les possibilités réelles d'évolution et de mise en valeur du quartier.

À CAUSE DE L'INCURIE DE SES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS, L'HÔTEL DE MONTGELAS SE TROUVAIT RÉDUIT À UNE SITUATION QUI, SANS LE RACHAT DE L'ÉDIFICE PAR LA FONDATION, DEVAIT ABOUTIR À UNE RUINE À PEU PRÈS CERTAINE.



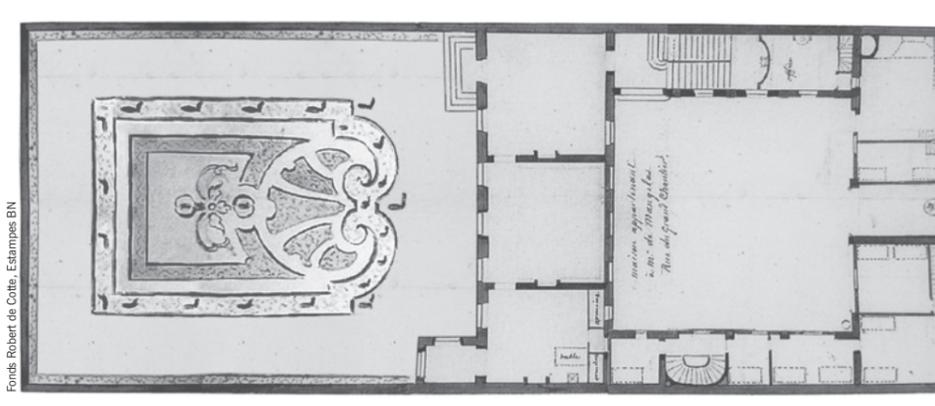
Façade sur jardin de l'hôtel dans son contexte actuel.



Grand-salle du premier étage : vue vers l'extérieur.



Coupe longitudinale, 2005, état projeté.



Plan du rez-de-chaussée, Hardouin-Mansard, 1703, état projeté.

Au début du XVIII^e siècle, l'hôtel de Montgelas était un édifice entre cour et jardin dont les qualités intrinsèques dépendaient aussi de la juxtaposition d'édifices du même type. Dans les années 1960, les appétits du propriétaire de la parcelle voisine lui portent un coup fatal. La maîtrise des sous-sols extorquée aboutit à l'excavation de deux niveaux de parking sous le jardin de l'hôtel, tandis que s'érige abusivement une construction de grande densité. Au mépris des conventions parisiennes, la façade de cette dernière s'implante au droit de la mitoyenneté gauche de la demeure nobiliaire. La campagne actuelle reconduit le principe de l'exploitation des sous-sols : les mètres carrés perdus du fait de l'écrêtement des surélévations du XIX^e siècle sont recréés sous le pavé de la cour d'honneur, moyennant la réalisation d'un auditorium souterrain.

contemporaine (4). La déférence, le cas échéant fétichiste, que l'on a aujourd'hui non pas pour les édifices du passé mais pour l'image et l'imaginaire de surface qui en découlent constitue un autre type d'obstacle. Rue des Archives, l'ambition de mettre en rapport les deux hôtels est aussitôt muselée et démentie par la volonté de ménager l'intégrité et l'individualité de l'aspect extérieur de chacun d'entre eux. Qu'importe les rampes d'accès, les multiples étages de parking, et la nécessité d'excaver, puisque ça ne se voit pas! On hérite ici de la traditionnelle dichotomie entre les dedans et des dehors indissociable de la doctrine française en matière de protection et de restauration des Monuments historiques. La règle du jeu impose donc, par hypothèse, de se tenir dans l'enveloppe des édifices non pas tels qu'ils sont mais tels qu'ils ont existé à l'âge d'or que représentent toujours les origines de leur construction. Et d'ensevelir tout ce qui dépasse, ou n'a pas droit de cité, au-dessus du niveau du sol! Par malchance, le foncier a subi de sérieux bouleversements, et les conditions actuelles de voisinage représentent une composante qu'il fallait s'attendre à devoir intégrer au projet de réunification des deux constructions. En réalité, la mise en valeur de l'hôtel de Montgelas et le principe de son annexion à l'hôtel de Guénégaud se prêtent aussi mal que faire se peut à l'esprit d'un retour toujours discutable mais parfois salutaire à des dispositions anciennes.

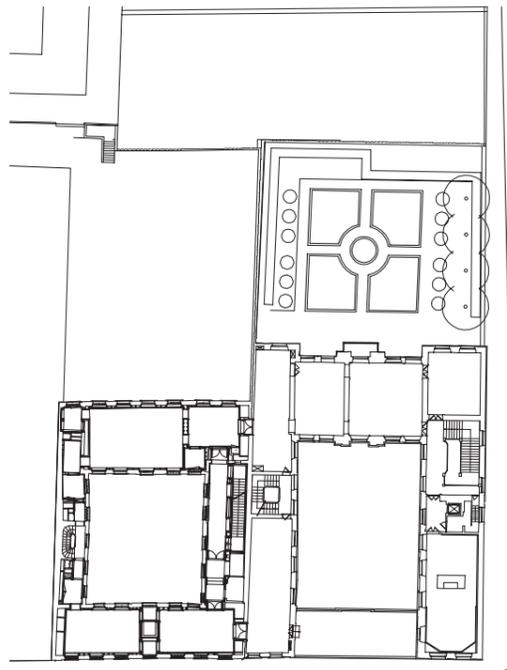
Tribulations d'un hôtel

A cause de l'incurie de ses propriétaires successifs, l'hôtel de Montgelas se trouve aujourd'hui réduit à une situation qui, sans le rachat de l'édifice par la Fondation, devait aboutir à une ruine à peu près certaine. Le jardin scandaleusement cédé à la parcelle voisine – à l'exception d'un passage d'échelle, le long de la façade – est aujourd'hui recouvert par une dalle de béton réputée inconstructible. Celle-ci révèle plus qu'elle ne la dissimule la présence de deux vastes étages de parking souterrain. Mieux, l'héberge de la parcelle de gauche se caractérise par la présence d'un édifice des années 1960, dont l'imposante densité s'est accompagnée de l'ouverture de jours principaux en mitoyenneté. La taille et la multiplication des baies sont une insulte au principe de parcimonie et de sobriété qui règle ailleurs l'impact des vues de souffrance. Qu'on le déplore ou non, ces vues indiscrettes, l'amputation de son jardin et la densification de toutes les parcelles voisines font à jamais perdre à l'édifice qu'il s'agit de restaurer les qualités propres à la demeure entre cour et jardin de jadis, réalité dont le plan de Turgot et même le plan de Vasserot rendent encore parfaitement compte.



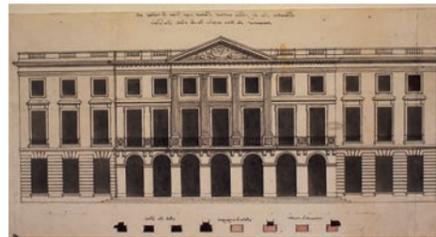
Percement du mitoyen et mise en relation des deux hôtels. La sauvegarde de l'intégrité des hôtels de Guénégaud et Montgelas, respectivement dus à François Mansart et, semble-t-il, à son petit-neveu, Jules Hardouin-Mansart, s'oppose au principe de leur réunion. C'est

dans les intérieurs que se réfugient les apports tangibles de la fusion des deux parcelles. Les baies pratiquées dans le mitoyen établissent des correspondances pleines d'intérêt entre les enfilades respectives de chacune des deux constructions.

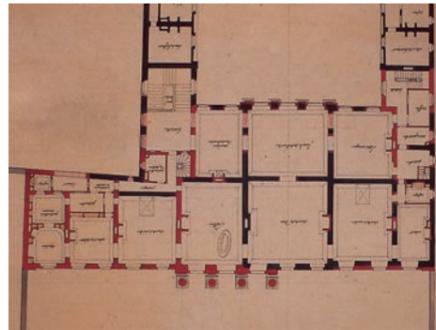


Plan du bel étage des hôtels réunis, état projeté.

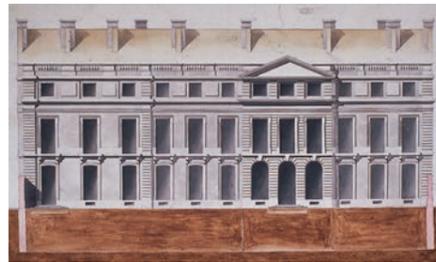
Ci-dessus : à l'hôtel d'Uzès (aujourd'hui détruit), l'achat d'un terrain limitrophe et l'agrandissement consécutif de la parcelle induisent l'élaboration de plusieurs variantes dans le dessin de l'élévation sur jardin. La solution frileuse des deux façades accolées (en bas) sera détrônée par l'hypothèse d'une recomposition générale (en haut) où Ledoux intègre l'utilisation inédite de l'ordre colossal dans l'habitat parisien.



Élévation sur jardin, deuxième projet.



Plan du bel étage, état projeté.



Élévation sur jardin, premier projet.

Arch. Nat., C. P., N III Seine 1265

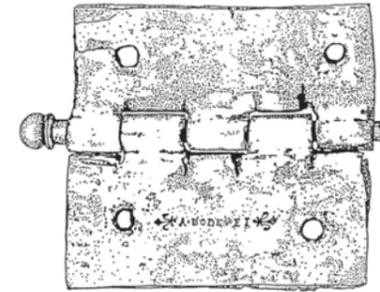
EN 2005, LES MAÎTRES D'ŒUVRE INTERVENANT DANS LA VILLE HISTORIQUE NE DISPOSENT PLUS QUE D'UNE LATITUDE TRÈS RESTREINTE.

Le contexte actuel de l'hôtel de Montgelas exigeait une prise de position et une intervention dynamiques, qui se seraient notamment attachées à la prise en compte raisonnée des violents traumatismes que la parcelle a subis. Or, on l'a dit, c'est en faveur de l'hypothèse du retour à un épannelage ancien que maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre se sont prononcés. Ce parti a servi de trame et offert une ligne de conduite que tous les acteurs de ce vaste chantier suivent avec une intensité assurément digne d'éloges. Par des prouesses où l'art du praticien rejoint celui du subterfuge et du trompe-l'œil, dessinateurs et compagnons font disparaître avec une méticulosité pleine d'invention toute trace d'intrusion d'une modernité pourtant omniprésente. Ascenseurs, fluides et gaines de ventilation sillonnent la structure en tous sens, leur dissimulation suscitant ici et là la création de volumes extérieurs d'un gabarit dont la rareté des témoignages graphiques ne permet ni d'avaliser ni de contredire absolument le bien-fondé historique.

Illusion du retour en arrière

Si la valeur documentaire du plan de Turgot a été invoquée, que peut-on réellement tirer d'élévations gravées qui, selon les bâtiments considérés, culminent en tout état de cause à 15 millimètres de hauteur! C'est pourtant la source qui a été mise en avant pour la remise en silhouette des combles de l'édifice (5).

Éminent spécialiste des menuiseries parisiennes, Claude Landes a pu identifier les dimensions et, par sondage, la couleur qui revêtait les huisseries de l'hôtel lors de leur toute première mise en peinture. Cette campagne d'investigation archéologique débouche sur le principe d'une



Relevé dessiné d'un gond datant de 1705.

réfection de croisées bleu turquoise que l'on s'emploie à réaliser selon un patron patiemment reconstitué à l'aide de vestiges miraculeusement demeurés en place. Mais que penser d'une restitution aussi artificieuse au bel étage d'un édifice dont on sait à l'avance que la vocation muséale risque d'entraîner une occultation complète des baies? (6)

Peut-être ce qui a été réalisé avec un profit indiscutable à l'hôtel de Beauvais ne devait-il pas être tenté à Montgelas. La qualité d'une architecture d'exception, un programme en rapport avec la structure de l'édifice et un contexte parcellaire et urbain somme toute assez peu modifiés ont assuré rue François-Miron le succès d'une opération qui, pour avoir suscité une polémique bruyante, n'en a pas moins fini par s'attirer l'adhésion d'un public très large (7).

Rien de tel à escompter rue des Archives, où la restauration d'un édifice de qualité bien moindre, pour ouvrageuse et coûteuse qu'elle aura été, ne fera guère émerger à terme qu'un sentiment d'insatisfaction. L'inconfort des contiguïtés et des promiscuités dont souffriront les usagers du bâtiment restauré à grands frais rendra sans doute plus cuisante la belle occasion de projet manquée.

Pour porter en elle la condamnation de ce qui s'est passé tout autour, l'intervention drastique qui s'achève à l'hôtel de Montgelas hypothèque pour longtemps les possibilités d'évolution du parcellaire. Non sans superbe, elle émet l'hypothèse d'un retour en arrière de l'îlot dans un « état Turgot » du reste incompatible avec le principe de la réunion des deux hôtels, et qu'en tout état de cause, les propriétaires riverains se soucieront très peu d'orchestrer.



Photos Gaston F. Bergeret

Transmises de génération en génération grâce aux chantiers des Monuments historiques où elles trouvent un domaine d'application de prédilection, les mises en œuvre du passé perpétuées par des artisans hautement spécialisés contribuent par leur réputation d'excellence à justifier les choix opérés à l'hôtel de Montgelas. La qualité des matériaux acheminés à pied d'œuvre et celle de l'exécution des ouvrages sont impressionnantes. Le relevé dessiné d'un gond daté vers 1705 (voir haut de page) apporte une caution archéologique à la restitution des croisées à petits bois.

- 1- Racheté par la Ville de Paris en 1961 et ainsi sauvé de la destruction, c'est par bail emphytéotique que l'hôtel de Guénégaud depuis lors loué à la Fondation de la maison de la Chasse et de la Nature. Le musée a ouvert ses portes en 1967.
- 2- Voir notre article « Hôtels aristocratiques et reconversion : le cas Saint-Aignan », *AMC* n° 102, novembre 1999.
- 3- Blondel, J.-F., *Architecture française, 1752-1756*, Livre III, Ch. IX, p. 56.
- 4- Voir notre article « Secteurs sauvegardés : l'alternative de la falsification ou du statu quo », *AMC* n° 111, novembre 2000.
- 5- On pense ici aux combles brisés dont le corps de bâtiment sur rue et sur les ailes ont été affublés, dont la pente du terrasson dépasse en excès tout ce que la spéculation immobilière la plus éhontée avait pu engendrer sous l'Ancien Régime.
- 6- La grand-salle de l'hôtel de Saint-Aignan offre l'exemple de cette incompatibilité.
- 7- Voir notre article « Reconversion de l'hôtel de Beauvais », *AMC* n° 144, juin-juillet 2004.